



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commune de GOND-PONTOUVRE

Par arrêté préfectoral du 10 décembre 2024,
le Préfet de la Charente a porté enregistrement,
au titre des installations classées pour la protection de l'environnement,
d'une brasserie industrielle exploitée par la société SALEM BREWING & CO
sur la commune de Gond-Pontouvre

Le texte complet de cet arrêté peut être consulté dans la mairie précitée, à la Préfecture de la Charente (Service de Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial – Bureau de l'Environnement), ainsi que sur le site internet de la Préfecture de la Charente (www.charente.gouv.fr onglet « Politiques Publiques – Environnement Chasse – DUP ICPE IOTA - GOND-PONTOUVRE »).